

AGENCE D'INGENIERIE DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES

Ressources humaines – créations de postes
Délibération n° CA-2022-09

Date de convocation : 06 octobre 2022

Sous la présidence de M. Charles Ange GINESY
Président de droit de l'Agence de l'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes

Titulaires présents :

BARENGO-FERRIER Martine, DUQUESNE Céline, GRANDBOUCHE Thierry, PIAZZA Cyril,
SALOMONE Anthony, TRABAUD Dominique

Suppléants Présents :

BENASSAYAG Marie, BERTOLOTTI Nicole, BRUNO Philip, LELLOUCHE Vanessa,
MALFATTO Marc

Secrétaire de séance : Florence Rosa

Le quorum étant atteint :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5111-1 et L.5511-1 ;

Vu le Code de la fonction publique et notamment ses articles L.332-8 et suivants ;

Considérant que l'Agence constitue un groupement de collectivités territoriales composées du Département et des communes adhérentes qu'en outre des EPCI peuvent y adhérer ; qu'au regard des compétences de cet établissement public chargé d'apporter une assistance technique, juridique ou financière aux collectivités à l'intégralité des collectivités adhérentes dont les communes qui disposent d'une clause de compétence générale ;

Considérant qu'il appartient donc au Conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services de l'Agence ;

Considérant qu'il y a lieu, de prévoir la création d'un poste permanent à temps complet pour remplir les missions d'architecte du patrimoine ; que compte tenu des besoins de l'Agence ce sera à temps plein ; que la fiche de poste figure en annexe ;

Considérant que l'activité de l'Agence nécessite de renforcer son équipe administrative ; qu'il est proposé de prévoir la création d'un poste permanent à temps complet de catégorie B du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux afin d'assurer les missions de gestionnaire marchés publics ; que la fiche de poste figure en annexe ;

Vu la note synthétique et ses annexes, entendu le rapport du Président ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Décide :

1) Concernant la création d'emplois qui pourront être recrutés et la présentation du tableau des emplois de l'Agence :

- D'autoriser la création d'un emploi permanent du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et du grade d'ingénieur pour assurer la mission d'architecte du patrimoine à temps complet afin d'assurer le pilotage des projets et la cohérence de ceux-ci ; ce poste sera ouvert aux agents contractuels dès lors qu'aucun agent titulaire ne présenterait le profil requis, conformément aux dispositions de l'article L.332-8 2° du Code de la fonction publique.
Dans cette hypothèse, la rémunération du candidat sera fixée par référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux en fonction de son expérience et de ses diplômes, dont les missions sont décrites en annexe ; il bénéficiera du régime indemnitaire de l'Agence applicable à ce cadre d'emplois.
- D'autoriser la création d'un emploi permanent du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et du grade de rédacteur pour assurer la mission de rédacteur / gestionnaire marché public à temps complet afin d'assurer les tâches de gestionnaire marchés publics ; ce poste sera ouvert aux agents contractuels dès lors qu'aucun agent titulaire ne présenterait le profil requis, conformément aux dispositions de l'article L.332-8 2° du Code de la fonction publique.
Dans cette hypothèse, la rémunération du candidat sera fixée par référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux en fonction de son expérience et de ses diplômes, dont les missions sont décrites en annexe ; il bénéficiera du régime indemnitaire de l'Agence applicable à ce cadre d'emplois.
- De prendre acte que les crédits nécessaires pour le recrutement d'agents sans poste budgétaire, en tant que de besoin, de personnels vacataires, saisonniers, en renfort ou en remplacement de personnels titulaires absents pour les besoins de fonctionnement de l'Agence pour l'année 2023 seront inscrits au budget 2023 et prélevés au chapitre 012.
- D'approuver le tableau des emplois budgétaires figurant en annexe de la présente délibération.

2) De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice ;

Conseil d'administration
20 octobre 2022

- 3) D'autoriser le président du Conseil d'administration à signer, au nom de l'Agence de l'ingénierie départementale, les actes et formalités nécessaires à la réalisation des objectifs précédemment cités.

Nombres d'administrateurs présents ou représentés : 11
Voix pour : 11

Nice, le 20 octobre 2022

Le Président de l'Agence d'ingénierie départementale
des Alpes-Maritimes



Charles Ange GINESY

Tableau des effectifs

Personnels permanents CADRES d'EMPLOIS	CATEGORIE	GRADE	EFFECTIF	FONCTION	Quotité temps d'emploi	Total postes budgétaires après le vote du BP 2023
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché territorial	A	Attaché	1	Directeur	15%	1
Attaché territorial	A	Attaché	1	Responsable financier	15%	1
Attaché territorial	A	Attaché	1	Juriste		1
Rédacteur territorial	A	Attaché	1	Assistant de gestion administrative et comptable	100%	1
<u>Rédacteur territorial</u>	B	Rédacteur	1	Rédacteur et gestionnaire marché	100%	1
FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieur territorial	A	Ingénieur	1	Responsable technique	100%	1
Ingénieur territorial	A	Ingénieur	1	Ingénieur fluide	100%	1
<u>Ingénieur territorial</u>	A	Ingénieur	1	Architecte du patrimoine	100%	1
TOTAL						8
CONTRATS DE PROJET	CATEGORIE		EFFECTIF	FONCTION	Quotité temps d'emploi	Total postes budgétaires après le vote du BP 2023
FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieurs territoriaux	A	Ingénieur	2	1 chef de projets et 1 coordonnateur	100%	2
TOTAL						2

L'Agence d'Ingénierie Départementale des Alpes Maritimes

Un(e) gestionnaire commande publique (Cadre d'emplois des REDACTEURS TERRITORIAUX)

L'Agence départementale d'ingénierie des Alpes-Maritimes « Agence06 », met à disposition des communes rurales une offre d'ingénierie en assistance à maîtrise d'ouvrage sur les compétences Voirie, Bâtiment, Aménagement et Environnement, pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

Ses missions s'inscrivent dans un contexte sensible, cumulant solidarité territoriale, reconstruction des zones sinistrées par la tempête Alex et revitalisation des petites villes de demain, et s'appuient sur une démarche globale de développement durable.

Le gestionnaire commande publique est une personne ressource qui participe à la gestion juridique des procédures liées aux marchés propres à la structure et aux opérations de voirie, bâtiment et aménagement que l'Agence06 accompagne.

Intégré au sein d'une équipe de 11 agents dédiés à l'accompagnement de près de 115 communes rurales et des 2 Communautés de Communes adhérentes, le gestionnaire commande publique assurera, sous la responsabilité du juriste de la commande publique, les missions suivantes :

Missions :

- Rédiger des marchés à procédure adaptée (MOE, études, diagnostic ...) pour le compte des communes adhérentes ;
- Procéder à la relecture des DCE rédigés par les techniciens (CSPS, CTC ...) ;
- Mettre en ligne des DCE sur la plateforme de dématérialisation (pour les marchés de l'agence 06) ou aide à la mise en ligne (pour les marchés des communes adhérentes) ;
- Répondre aux questions posées pour tous les marchés (marchés des adhérents pour lesquels l'Agence06 intervient en AMO ou ceux de l'agence 06) ;
- Préparer les trames des Rapports d'Analyse des Offres et aider à l'analyse des offres en collaboration avec le technicien concerné ;
- Procéder aux ouvertures des plis éventuellement ainsi qu'à la tenue des Procès-Verbaux d'ouverture des plis ;
- Mettre à jour les tableaux de bord en l'absence de l'assistante de gestion administrative ;
- Préparer les demandes de précision ou de négociation ;
- Archiver et classer les courriels et les pièces relatives aux marchés.

Profil :

- Formation en droit de la commande publique ou expérience confirmée dans ce domaine ;
- Maîtrise du code de la commande publique et de la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique ;
- Capacités rédactionnelles confirmées ;
- Bonne aisance relationnelle, capacité d'écoute et de pédagogie, sens du service public ;
- Esprit d'initiative, d'autonomie, de rigueur et d'organisation ;

- Maîtrise du pack Office et particulièrement Word ;
- Maîtrise de la plateforme de dématérialisation « Marchés Sécurisés » ;
- La maîtrise du logiciel SIS Marchés serait un plus ;
- Capacité de travail en commun – esprit d'équipe
- Capacité à faire face à de multiples sollicitations internes et externes ;
- Permis B obligatoire.

Type d'emploi :

Poste à Temps complet

Temps de travail : conforme au protocole sur le temps de travail

Rémunération et régime indemnitaire statutaires.

Déplacements sur les Alpes-Maritimes

Cotation IFSE : B

Poste à pourvoir : au XXXX

Candidature (lettre de motivation manuscrite et CV) à adresser avant le _____ à :

Monsieur le Président de l'Agence d'ingénierie des Alpes Maritimes - Agence06

Centre Administratif Départemental

147, Boulevard du Mercantour

BP 3007

06 201 NICE CEDEX3

Et/ou par mail à contact.agence06@departement06.fr



L'Agence départementale d'ingénierie territoriale des Alpes Maritimes

Un(e) Chef(fe) de Projet Bâtiment/ Patrimoine (Cadre d'emplois des INGENIEURS TERRITORIAUX)

L'Agence départementale d'ingénierie des Alpes-Maritimes « Agence06 », met à disposition des communes rurales une offre d'ingénierie en assistance à maîtrise d'ouvrage sur les compétences Voirie, Bâtiment, Aménagement et Environnement, pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

Ses missions s'inscrivent dans un contexte sensible, cumulant solidarité territoriale, reconstruction des zones sinistrées par la tempête Alex et revitalisation des petites villes de demain, et s'appuient sur une démarche globale de développement durable.

Le chef de projet bâtiment/ patrimoine est une personne ressource experte pour participer au pilotage des projets prioritaires, en assurer le montage, la mise en œuvre ou la coordination, pour la collectivité concernée. Son objectif est de fournir aux collectivités l'appui en ingénierie et en expertise nécessaires pour assurer la gestion et la cohérence des projets patrimoniaux (classés et inscrits ainsi qu'ordinaires) des territoires concernés en pilotant, en partenariat avec l'ensemble des acteurs la réalisation d'opérations de restauration, réhabilitation/ extension, dans le cadre des compétences dévolues à la collectivité.

Intégré au sein d'une équipe de 11 agents dédiés à l'accompagnement de près de 115 communes rurales et des 2 Communautés de Communes, le chef de projet bâtiment/ patrimoine assurera les missions suivantes ; elles s'articulent autour de l'état des lieux, de la définition des priorités, du montage des équipes, du conseil et de la coordination d'études, de la gestion des projets et de la coordination de l'ensemble des intervenants et partenaires mobilisés et de la mise en cohérence des actions des différents maîtres d'ouvrages.

Missions :

- Exercer un rôle de conseil, d'expertise dans le domaine du bâtiment patrimonial et de la réalisation de programme.
- Participer notamment à la rédaction, à la mise en œuvre des procédures de consultations et aux mises en concurrence auxquelles les collectivités sont soumises pour choisir leurs maîtres d'œuvre avec compétence patrimoine.
- Piloter les études de potentialités des sites, optimiser la cohérence des moyens et les différentes phases des opérations de restauration, réhabilitation/ extension des bâtiments sur les aspects administratifs, juridiques, techniques, financiers et de service aux populations concernant les travaux et les mises en chantier.
- Définir les programmes, les objectifs, les plannings, ainsi que le cadre financier et juridique des opérations en lien avec tous les opérateurs publics, privés, et concessionnaires.
- Monter les opérations (bilan financier prévisionnel, documents contractuels, cadre de la mission, etc.) et les réaliser en assistance à maîtrise d'ouvrage conduite d'opération (programmation, suivi des études, consultation des entreprises, suivi des travaux et réception,

suivi financier, assurances, concessionnaires...etc.) en organisant la coordination de l'ensemble des intervenants et partenaires.

- Assurer la concertation et la coordination avec les équipes du département, tant d'un point de vue technique que relationnel, ainsi que le reporting des différentes actions et leur avancement auprès des élus et autorités locales.

Profil :

De formation supérieure minimum BAC+5 en Architecture du patrimoine, de type DSA Architecture et Patrimoine, vous avez une expérience confirmée sur des fonctions analogues et vous maîtrisez :

- la connaissance des réglementations techniques (sécurité ERP, accessibilité PMR..etc) et des techniques applicables, selon les règles de l'art, à la restauration, réhabilitation/ extension des bâtiments patrimoniaux tout en ayant le souci des économies d'énergie, le respect de l'environnement et des confort des usagers (RE2020, énergies renouvelables...etc), dans le sens d'une démarche globale de projet durable.
- la connaissance des règles d'urbanisme, des risques et de protection de l'environnement, ainsi que la mise en œuvre des exigences environnementales et de performance écologique, dans un contexte de sensibilité accru aux changements climatiques et aux risques naturels majeurs.

En outre :

- Vous faites preuve d'une capacité d'organisation, de rigueur, de planification du travail en autonomie et en mode projet, de synthèse pour les retours d'expériences.
- Vous faites preuve d'un esprit d'initiative et de capacité à travailler en équipe, transversalement, et à être force de proposition.
- Vous connaissez le fonctionnement des collectivités et des acteurs institutionnels (UDAP, DRAC...etc) ainsi que les principes et règles de la commande publique .
- Vous avez une aisance relationnelle avérée, une capacité d'écoute, de pédagogie et de conviction, le sens du service à apporter au public.
- Vous avez une facilité d'expression et d'argumentation écrite et orale.
- Vous avez des capacités à travailler dans un contexte d'urgence et de pression médiatique.
- Vous avez une motivation certaine pour la qualité architecturale et environnementale du patrimoine bâti
- Vous possédez le Permis B (obligatoire).

Type d'emploi :

Poste à temps complet

Basé au Centre Administratif Départemental (CADAM) mais nécessitant des déplacements fréquents sur les Alpes-Maritimes au sein des Communes membres

Temps de travail : conforme au protocole sur le temps de travail

Rémunération et régime indemnitaire statutaires

Cotation IFSE : A, B

Poste à pourvoir : au XXXX

Candidature (lettre de motivation manuscrite et CV) à adresser avant le _____ à :

Monsieur le Président de l'Agence d'ingénierie des Alpes Maritimes - Agence06

Centre Administratif Départemental

147, Boulevard du Mercantour

BP 3007

06 201 NICE CEDEX3

Et/ou par mail à contact.agence06@departement06.fr